

ISÈRE

37

Nombre de fournisseurs

227 800

Production cumulée de bois déchiqueté (en T)

111

Puissance cumulée des chaufferies bois déchiqueté (en MW)

113 200

Consommation cumulée estimée (en T)

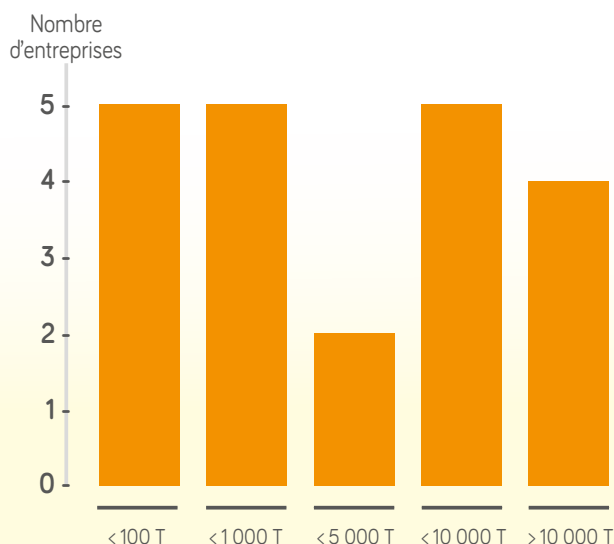
Cette note de synthèse a pour objet l'évolution de la filière bois-énergie au regard de l'évolution des politiques publiques et des initiatives privées connues par la DDT et l'AGEDEN.

L'année 2015 est marquée par une appropriation des enjeux énergétiques par les territoires aux travers de démarches telles que les « Territoires à énergie positive » (TEPOS) issues d'appels à manifestations d'intérêt lancé par la région et l'ADEME.

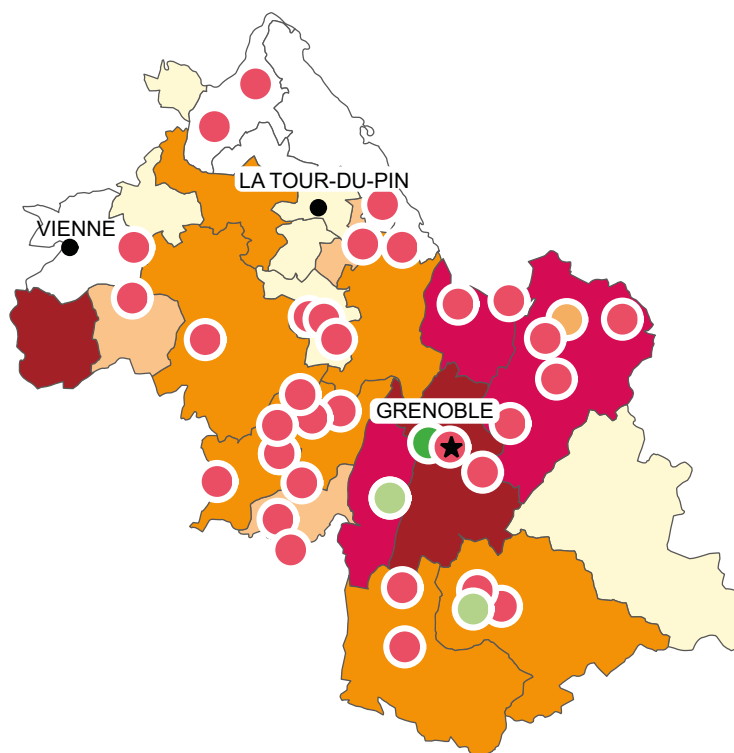
Le bois-énergie apparaît comme une source d'énergie renouvelable à mobiliser en priorité afin de couvrir les besoins en chaleur des territoires. Les actions prescrites concernent :

- **La filière forestière** : mobilisation des propriétaires forestiers privés (Trièves, communauté d'agglomération Porte de l'Isère – communauté de communes des Vallons de la Tour), plan de reboisement, plan de gestion bois-énergie (Trièves),
- **L'utilisation du bois-combustible** : Audit des chaufferies bois (Sud Grésivaudan), formation des habitants à la bonne utilisation du bois énergie (Trièves), Fond air (Métro, Grésivaudan, Voironnais), réflexion sur l'approvisionnement local (Vercors)
- **La stimulation de la demande** : identification de réseaux de chaleur potentiels sur les territoires de Viennaglo, CAPI-CCVT et Grésivaudan avec une consommation d'environ 70 000 tonnes.

Au-delà de ces projets de taille importante, le nombre de nouveaux projets de taille inférieure à 300 kW reste constant sur le département de l'Isère. On observe, en particulier, une multiplication des chaudières à granulés de bois dédiées à un bâtiment communal.



■ Typologie des entreprises productrices



Production principale des entreprises :

- Majorité plaquette forestière
- Majorité produits connexes de scierie
- Majorité bois fin de vie
- Majorité autre
- ★ Préfecture
- Sous-Préfecture

Puissance cumulée par EPCI*

- 0 - 150 kW
- 150 - 500 kW
- 500 - 1 000 kW
- 1 000 - 5 000 kW
- 5 000 - 20 000 kW
- > 20 000 kW

■ Production et consommation de bois déchiqueté dans l'Isère

Parallèlement, la connaissance de la ressource en bois-énergie est croissante. Quatre plans d'approvisionnement territoriaux (PAT) couvrent la charte forestière sud Isère (Trièves, Matheysine, Valbonnais, pays de Corps, Oisans), le parc naturel régional du Vercors, le massif de Chambaran et le parc naturel régional de chartreuse. Le travail de consolidation du PAT de la charte forestière des Bonnevaux est en cours. À terme, les PAT couvriront la quasi-totalité de la surface forestière départementale.

2015 est donc marquée par une volonté double :

- La maîtrise et la stimulation de la demande pour atteindre des objectifs ambitieux,
- Une meilleure connaissance de la ressource.

Les plans d'actions territoriaux étant, pour la plupart, en cours d'élaboration, les volontés politiques doivent désormais se traduire en mesures concrètes et ne pas oublier d'associer les acteurs locaux.